

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Covid-19/Levée des mesures restrictives : les précisions du ministre de la Santé



Photo: L.R.A./L'Union

Les tests de dépistage devront être considérés comme un examen de routine.

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/ Gabon

La levée de l'ensemble des mesures restrictives de lutte contre le Covid-19 au Gabon semble laisser sceptique plus d'un en raison de la crainte pour certains du rebond de la maladie. D'autant plus que la pandémie n'a pas encore été éradiquée à travers le monde. D'aucuns

estiment que la décision du gouvernement de lever l'ensemble des mesures liées au transport aérien semble précipitée. Pour rassurer les uns et les autres, le ministre de la Santé, Dr Guy-Patrick Obiang Ndong, a confié à L'Union hier que la levée des restrictions à l'aéroport international Léon-Mba de Libreville, principale porte d'entrée dans le pays, tient au fait que la tendance

baissière actuellement observée dans notre pays est également mondiale. Et dans cette tendance, le risque de propagation de la maladie d'un pays à un autre devient très minime. Sans pour autant baisser la garde, le

membre du gouvernement rassure : un Comité de veille épidémiologique permanent est à pied d'œuvre et prêt à réagir à la moindre alerte. Ce qui va se traduire de façon concrète par une surveillance hospitalière accrue.

Autrement dit, les patients qui présenteraient les symptômes de la Covid-19 devront immédiatement se rendre dans les centres de dépistage qui, eux aussi, restent ouverts, a souligné le ministre de la Santé. Il a aussi relevé le fait que nous

devons apprendre à vivre avec le Covid-19 comme cela s'observe partout ailleurs : le dépistage ou les tests doivent désormais être considérés comme des examens de routine, en plus du vaccin, fortement recommandé.

Gendarmerie : Brigitte Onkanowa présentée aux troupes

Y.F.I
Libreville/Gabon

UN des temps forts de la cérémonie de grandes couleurs, qui s'est déroulée hier au camp Gros- Bouquet de Libreville, a été la présentation du nouveau commandant en chef en second de la Gendarmerie nationale. Un poste désormais pourvu par le général de brigade Brigitte Onkanowa. Et ce, après une vacance de 12 longues années. Une consécration pour ce haut gradé totalisant trente-deux ans de service au sein de ce corps de défense. Il s'agit de la première femme nommée à ce poste. Occasion pour le général de brigade, commandant en chef de la Gendarmerie nationale, Yves Barassouaga, de saluer la décision du chef suprême des Forces de défense et de sécurité (FDS) de nommer à cette



Brigitte Onkanowa, commandant en chef en second présenté aux troupes, hier à Libreville.

station hautement stratégique un personnel féminin. Pour lui, ladite nomination est en phase avec la décennie de la femme, décrétée par le président de la République, Ali Bongo Ondimba. Dans son discours circonstanciel prononcé au Carré des officiers, la promue a remercié les plus hautes autorités et a dit être à l'écoute de tous. Avant cette présentation, Yves Barrasouaga a félicité les gendarmes pour le travail accompli dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 dont les mesures restrictives viennent d'être levées.

AVIS DE PUBLICATION

- **UNFPA GABON recrute un consultant national pour l'évaluation finale du programme conjoint « Une approche systémique pour faire progresser les ODD en soutenant la citoyenneté et la protection sociale des populations difficiles à atteindre au Gabon. »**
- **Le profil du consultant recherché est le suivant :**
 - Titulaire diplôme universitaire Bac+5 au moins en suivi évaluation, statistiques, études du développement, démographie, gestion de projet, sciences sociales ou tout autre domaine connexe ;
 - 5 ans d'expérience dans la conduite ou la gestion d'évaluations notamment celles commanditées par les organismes des Nations Unies et/ou autres organisations internationales dans le domaine du développement international ;
 - Expérience suffisante dans le traitement des problématiques des populations vulnérables ;
 - Capacité à superviser et à coordonner les ressources et les compétences disponibles ;
 - Connaissance des fondements en évaluation comme les normes, les principes et les valeurs, pour l'exercice du métier d'évaluateur ;
 - Connaissance suffisante des concepts théoriques, des approches et des méthodes d'évaluation, des outils et des instruments ainsi que capacité à associer les questions d'évaluation aux enjeux d'évaluation ciblés ;
 - Aptitude à s'adapter à l'évolution des approches pour mettre à jour son cheminement personnel ;
 - Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et le principe "ne pas nuire"
 - Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation ;
 - Excellentes compétences en gestion afin d'apporter un appui au chef d'équipe, à l'équipe pays ;
 - Excellentes aptitudes de facilitateur (travail en groupe) en relations interpersonnelles et en communication (écrite et orale) ;
 - Connaissance suffisante du processus de programmation du SNU ;
 - Excellente maîtrise du français écrit et oral, et une connaissance de l'anglais serait un atout.

Les candidat(e)s intéressé(e)s voudront bien placer sous plis scellés distincts leur dossier de candidature à savoir :

- Une proposition technique : Une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail,
- Une proposition financière,
- Un CV mentionnant le nom de 2 personnes de référence.

Les dossiers de candidature sont à déposer au Bureau UNFPA sis à la Maison des Nations Unies - Près du Pont de Gué-Gué - BP 2183 Libreville, Gabon 2^{ème} étage Bâtiment A.

Téléphone 077 99 90 54 mail : schummer@unfpa.org

Date limite de soumission : 08/04 /2022 à 23h

N.B :Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.

Seuls les candidats retenus seront contactés